

Port de Cherbourg, le 5 juin 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Hub EMR du Port de Cherbourg en action

En 2022, Ports de Normandie - pionner français en matière d'installations portuaires destinées aux énergies marines renouvelables - a aménagé sur le Port de Cherbourg un hub de stockage et de pré-assemblage d'éoliennes en mer de 15ha en bord à quai. Réalisé pour le compte du Parc éolien en mer de Fécamp, ce hub, désormais en activité, démontre une nouvelle fois la capacité d'adaptation de Ports de Normandie aux besoins de ses clients ainsi que la qualité des équipes de Cherbourg Port qui œuvrent sur le hub. Hervé Morin, Président de la Région Normandie et de Ports de Normandie - accompagné de David Margueritte, Président de l'Agglomération du Cotentin et de Cherbourg Port, de Jean Morin, Président du département de la Manche, de Benoit Arrivé, Maire de Cherbourg-en-Cotentin et des élus de Ports de Normandie - s'est rendu sur place à la veille des premiers chargements de composants d'éoliennes à destination de Fécamp.

L'aménagement du hub

Le terre-plein de 15 ha aménagé par Ports de Normandie sur le Port de Cherbourg était partiellement recouvert de structures de chaussées ainsi que d'un réseau d'évacuation des eaux pluviales. Ports de Normandie a réalisé un bouclage des voiries et de l'ensemble des réseaux (HTA, AEP, EU, courants faibles ...) et mis en adéquation les ouvrages existants par renforcement et réaménagement afin de convenir aux exigences techniques précises de Siemens Gamesa Renewable Energy qui exploitera la zone. Ainsi, des zones de stockage lourdes ont été aménagées et deux plateformes d'une capacité de 27 et 50 T/m² ont été construites bord-à-quai.

Les fonctions du hub

Ce hub bord à quai va permettre à Siemens Gamesa Renewable Energy de :

- Stocker en un même lieu pour pouvoir in fine rassembler les 213 sections de mâts (3 par mât), les 71 nacelles ainsi que les 213 pales (3 par éolienne) du futur Parc éolien en mer de Fécamp
- Verticaliser et assembler sur 12 stations, les 3 sections de mâts en bord à quai et tester électriquement les turbines
- Transférer chaque mât assemblé, sa nacelle et ses pales sur le navire d'installation pour qu'il parte procéder à la pose en mer. A chaque rotation, il transportera les composants de 4 éoliennes.

Le hub en chiffres

- 71 éoliennes à installer

- 500 colis débarqués sur le port (213 sections de mâts, 71 nacelles et 213 pales) et 350 colis embarqués (71 mâts assemblés, 71 nacelles et 213 pales)
- Environ 70 escales
- 10 mois d'activité, de février à fin 2023
- 15 ha de surface portuaire mobilisées bord à quai
- Jusqu'à 100 personnes en activité sur le hub

L'activité de hub vient en complément de celles déjà en cours

Sur le port de commerce de Cherbourg, l'activité EMR bat son plein :

- Stockage des éléments de fondations posées par Van Oord, pour le Parc de Saint-Brieuc
- Transit de la sous-station électrique du Parc de Fécamp réalisée par les Chantiers de l'Atlantique
- Stockage de matériaux de carrière pour Boskalis et SAIPEM (dispositif anti-affouillement, préparation de fonds marins...) pour les Parcs éoliens en mer du Calvados et de Fécamp
- Stockage de casings pour SAIPEM pour le Parc éolien en mer du Calvados
- Base logistique de Asso.subsea pour les éléments de protection (tube, matelas béton) de câbles inter-éoliennes des parcs précités

Le port héberge également l'usine LM Wind Power dont les 800 salariés fabriquent des pales de plus de 100 mètres, destinées à des projets à l'étranger et dont les premières exportations sont prévues pour 2023. 20 ha sont en cours d'aménagement par le port afin de stocker la production.

Enfin, l'appel à manifestation d'intérêt lancé début 2023 a d'ores et déjà débouché sur une réservation de foncier par l'entreprise DEME pour la logistique des fondations du Tréport (2024-2025) ainsi que par HydroQuest pour les hydroliennes de la ferme pilote FLOWATT (2025-2027). Les autres dossiers déposés sont en cours d'analyse.

Le Cotentin : un écosystème complet pour les EMR

Le départ prochain de ces premières éoliennes conforte la place du Cotentin comme l'un des grands ports industriels français et comme l'un des lieux majeurs où se construit le futur mix énergétique.

Le port de Cherbourg est ainsi mobilisé sur le long terme avec la construction de pales et sur le moyen terme avec ses capacités de stockage et d'assemblage pour le parc de Fécamp, de distribution pour l'ancrage des fondations de Saint-Brieuc et sa plate-forme de transit pour la préparation des fonds marins pour les parcs de Courseulles-sur-Mer et Fécamp. Cette activité logistique pour ces 3 champs va être soutenue jusqu'en 2024.

Par ailleurs, la proximité de 2 parcs éoliens, le projet de 2 fermes d'hydroliennes dans le Raz Blanchard, la présence de LM Wind Power et un port aménagé et accessible affirment ainsi la place prépondérante du port de Cherbourg pour les filières EMR.



Hervé Morin, Président de la Région Normandie et de Ports de Normandie, entouré de David Margueritte, Président de l'Agglomération du Cotentin, de Benoit Arrivé, Maire de Cherbourg-en-Cotentin et des élus de Ports de Normandie - @Ports de Normandie

« Il y a encore peu, l'activité sur le Port de commerce de Cherbourg était quasiment au point mort et ce depuis de trop nombreuses années. On peut désormais affirmer que le pari des EMR (près de 100 M€ investis par les collectivités et l'Europe dès 2010) est réussi ! Plus de 1 000 emplois directs et indirects ont été créés et la quasi-totalité des 100 ha est occupée. Cette réussite est le fruit d'une mobilisation conjointe des collectivités. C'est pourquoi j'ai tenu à ce que les élus de Ports de Normandie soient invités à visiter le site d'où aura lieu le 1^{er} chargement des éoliennes dont les composants ont été stockés puis assemblés sur le Port de Cherbourg avant d'en repartir, direction Fécamp. La Normandie s'affirme vraiment comme LA région du mix énergétique du futur. » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie et de Ports de Normandie.

« Les collectivités ont depuis longtemps compris les enjeux des énergies marines renouvelables. C'est pourquoi elles ont investi pour réussir la transition énergétique que tout acteur public s'applique à mettre en œuvre. Si on ne peut pas prévoir l'avenir, on doit le préparer. Tel était notre credo pour développer et aménager le port de Cherbourg. Notre présence aujourd'hui vient souligner la concrétisation de l'investissement réalisé : aujourd'hui l'activité sur le port de Cherbourg est des plus dynamique et fait notre fierté. », Jean Morin, Président du Département de la Manche.

« Le départ de ce premier convoi d'éoliennes pour le champ de Fécamp est symbolique à plusieurs égards. Tout d'abord, si notre port était déjà identifié grâce à la présence de l'usine LM Wind Power, la présence du Hub d'assemblage pour les autres parcs montre la place prépondérante que nous pouvons avoir dans l'essor des énergies renouvelables. S'il est le territoire du mix énergétique, le Cotentin apparaît aujourd'hui comme l'écosystème le plus complet pour la filière des EMR avec un port aménagé et accessible, la présence future de 2 parcs éoliens à proximité, le Raz Blanchard et deux projets hydroliens. Le Cotentin, c'est la Terre Bleue, un territoire où la mer irrigue l'ensemble de notre territoire car l'activité d'un port ne s'arrête pas à ses grilles. Les vents favorables qui soufflent sur le Cotentin viennent encore

renforcer notre dynamisme économique et notre attractivité. », **David Margueritte, Président de l'Agglomération du Cotentin et de Cherbourg Port.**

« Engagée dans la transition énergétique, et appuyée dans sa démarche par l'ensemble des acteurs territoriaux, Cherbourg-en-Cotentin se mobilise depuis plusieurs années pour qu'émerge sur son sol une filière complète et forte des énergies marines renouvelables. Cette mobilisation se concrétise aujourd'hui.

La filière d'avenir que représentent les EMR offre au port et à la Ville plusieurs centaines d'emplois, non délocalisables. Grâce à ses atouts stratégiques, Cherbourg a retrouvé sa place dans le podium des ports industriels français, en devenant incontournable pour les projets EMR. », **Benoît Arrivé, Maire de Cherbourg-en-Cotentin**

À PROPOS DE PORTS DE NORMANDIE

Propriétaire et gestionnaire des ports de Caen-Ouistreham, Cherbourg et Dieppe, Ports de Normandie ce sont : 6 000 emplois directs et indirects (Etude INSEE 2016) / 420 M€ investis en Normandie depuis sa création en 2007 / 100 ha dédiés aux Energies Marines Renouvelables et 2 futures bases de maintenance / 2 millions de passagers transmanche par an / 7 millions de tonnes de marchandises par an / Près de 60 escales croisières par an et plus de 150 000 croisiéristes / 3 200 anneaux de plaisance, un port à sec et 33 600 nuitées / 1/3 du tonnage pêche déclaré en Normandie / Une offre de réparation navale complète

Ports de Normandie est le fruit de l'alliance de la Région Normandie, des départements du Calvados, de la Manche et de Seine Maritime et des Agglomérations de Caen la Mer, Le Cotentin et Dieppe Maritime, au service du développement économique de leurs territoires. Retrouvez toutes les informations à propos de Ports de Normandie sur portsdenormandie.fr

Contacts presse : Marie-Agnès Gérin 06 71 90 70 87 – marie-agnes.gerin@portsdenormandie.fr ou Anne Pétri-Maillard 02 31 53 64 53 – anne.petri-maillard@portsdenormandie.fr